



SYNDICAT CGT NICE MÉTROPOLE CÔTE D'AZUR

33, Avenue Jean Médecin 06000 Nice - Tel : 04.97.13.24.11
L'Arénas - Immeuble le Phare - 405, promenade des Anglais 06202 - Nice Cedex 3 Tel : 04.89.98.14.51 ou 52

Mail : syndicat.cgt@ville-nice.fr Site internet : cgtnmca.fr Page facebook : [@cgtnmca](https://www.facebook.com/cgtnmca)

Nice le 06 juillet 2020

Madame la Directrice Générale
du CCAS de la ville de Nice

Objet : Punaises de lit au sein de la Maison du Coeur

Madame la Directrice Générale,

Suite à notre conversation téléphonique du 2 juillet 2020, concernant la problématique des punaises de lit sur le site de la Maison du Cœur, nous vous adressons ce courrier.

Comme vous le savez, certains agents interviennent sur plusieurs structures, notamment sur le CHRS Maurice de Alberti et le Mont Gros. Il nous semble important, afin de limiter toute propagation dans les structures, de prendre des mesures adaptées et de maintenir les agents sur leurs structures d'affectation prioritaire pendant la durée du traitement.

Lors de la séance plénière du CHSCT du 29 novembre 2019, nous avons évoqué ensemble la procédure de traitement des punaises de lit.

Nous avons soulevé plusieurs questions, notamment celle de l'intervention, obligatoire ou volontaire, des agents sur le lieu de contamination.

De plus, face à la complexité de l'habillage/déshabillage afin de ne pas se contaminer, nous vous avons soumis la mise en place d'une formation spécifique concernant les EPI.

Vous nous aviez répondu que vous étiez en train de réfléchir globalement à cette situation, et que vous nous inviteriez à une réunion afin de nous informer de l'avancée de vos travaux.

Pour le syndicat CGT NMCA, cette situation est alarmante. Ces conditions de travail exposent les agents de la collectivité à des risques de contamination individuelle, impactant de fait leur environnement familial et leur logement.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous informer des mesures prises pour la Maison du Cœur, mais également de prévoir, dans les meilleurs délais, un groupe de réflexion concernant ce point spécifique, afin de trouver ensemble une solution pérenne.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sincères salutations.

p/o le syndicat CGT NMCA
Les membres CHSCT
Andrew RENAULT